

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 12 mars 2021

Date de publication : 18 mars 2021	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 5 mars 2021	Nombre de délégués présents ou représentés : 13 Votes : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le 12 mars 2021, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Etaient présents ou représentés :

- Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Pascal DUFORESTEL
Benôit BITEAU (visioconférence)
- Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire
Pierre-Guy PERRIER
- Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime
Catherine DESPREZ (visioconférence)
- Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres
Séverine VACHON
- Au titre du Conseil départemental de Vendée
Arnaud CHARPENTIER (visioconférence)
François BON
- Au titre des communes de Charente-Maritime
Stéphane COUTTIER
- Au titre des communes des Deux-Sèvres
Catherine TROMAS
Elmano MARTINS (visioconférence)
- Au titre des communes de Vendée
Bernard BORDET
- Au titre des EPCI des Deux-Sèvres
Anne-Sophie GUICHET (visioconférence)
- Au titre des EPCI de la Vendée
Gilles BOUTEILLER (visioconférence)

Etaient excusés :

- Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime
Stéphane VILLAIN
- Au titre des EPCI de Charente-Maritime
Jean-Pierre SERVANT

Désignation d'un représentant au Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Désignation d'un représentant au Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

Contexte

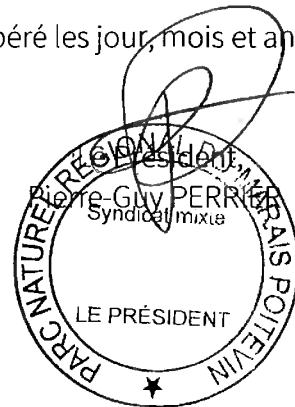
Le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine est une association au service du développement touristique régional. Suite à la sollicitation de cette dernière, il est proposé aux membres du Bureau de désigner un représentant.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- > de désigner Anne-Sophie GUICHET pour représenter le Parc auprès du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle Aquitaine ;
- > de mettre à jour le tableau des représentations dans les organismes extérieurs et les associations ci-annexé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



	Nbre d'élus à désigner	
Désignations des représentants dans les organismes extérieurs publics		
CLE Sèvre Niortaise	2	Catherine TROMAS ; Bernard BORDET
CLE Vendée	1	Bernard BORDET
CLE Lay	1	Arnaud CHARPENTIER
Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	2	Pierre-Guy PERRIER ; Stéphane VILLAIN
Réserve Baie de l'Aiguillon	2	Pierre-Guy PERRIER ; François BON
Réserve St Denis du Payré	1	Pierre-Guy PERRIER
Réserve de La Belle Henriette	1	Pierre-Guy PERRIER
RNR de Choisy, La Vacherie, Le Poiré sur Velluire	1	Myriam GARREAU
Commission Départementale de la Nature des Deux-Sèvres	1	Catherine TROMAS
SOLURIS (syndicat informatique)	1	Stéphane VILLAIN, Jean-Pierre SERVANT
CNAS	1	Pascal DUFORESTEL
Réseau Grand Ouest	1	Gilles BOUTEILLER
GAL LEADER Aunis	2	Stéphane VILLAIN ; jean Pierre SERVANT
GAL Pays de Luçon	1	Arnaud CHARPENTIER , François BON
GAL Pays de Fontenay le Comte	1	François BON ; Arnaud CHARPENTIER
Comité Régional de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine	1	Séverine VACHON
Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération du Niortais	1	Catherine TROMAS
CNIL - RGPD		Stéphane VILLAIN
Coopérative Bas Carbone		Pascal DUFORESTEL
Désignations des représentants dans les associations		
Fédération des PNR	2	Pierre-Guy PERRIER ; Stéphane VILLAIN
Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine	1	Anne-Sophie GUICHET
CREGENE	2	Benoit BITEAU ; Séverine VACHON
Maison du Marais Poitevin (79)	3	Pascal DUFORESTEL ; Catherine TROMAS ; Stéphane VILLAIN